

RETOUR SUR LES VIOLENCES À LA FAC DE DROIT DE MONTPELLIER

À l'issue des manifestations du 22 mars, une AG est organisée dans un amphi de la fac de droit de Montpellier. Rapidement, il est décidé d'occuper l'amphi pour la nuit mais de ne pas poursuivre l'occupation le lendemain.

Il s'agissait juste d'occuper un amphi de la fac de droit, 50 ans après une certaine occupation à Nanterre. Du symbolique, rien de plus.

La situation était tendue dès la fin de journée avec le doyen, quelques étudiant-es et des professeur-es, mais rien d'inquiétant *a priori*. Si l'extrême-droite est traditionnellement présente dans cette fac, cela faisait un bout de temps que cela s'était calmé. On aurait dû se méfier un peu et se souvenir qu'en janvier 1998, le président de la fac, avec des professeur-es, avait délogé à coups de barres de fer des étudiant-es occupant un amphi...

Peu après minuit, alors que la situation est calme (le préfet a refusé deux fois l'intervention de la police), une milice débarque dans l'amphi et tabasse tout ce qui bouge et ressemble à un-e étudiant-e. Sur des vidéos on peut très nettement identifier le doyen et plusieurs enseignants.

Les étudiant-es victimes sont évacués. Beaucoup sont blessés. Toutes et tous sont choqués. Le lendemain matin, elles.ils essayent de récupérer leurs affaires, en vain. Il faut l'intervention des syndicats pour débloquer la situation. Pendant ce temps, le doyen s'exprime dans les médias se disant « fier de [ses] étudiants »...

La journée du 23 mars sera marquée par des manifestations et des rencontres avec le préfet, la recteur et le président de l'université. La ministre est également interpellée. Ces pressions syndicales et politiques permettent d'aboutir dans un

premier temps à une condamnation des violences puis à la mise en place d'une enquête administrative et enfin à la démission forcée du doyen.

Nous pensions que le week-end serait tranquille en attendant l'arrivée le lundi des inspecteurs mais dès dimanche nous sentons le climat changer dans la ville. Les identitaires débarquent le dimanche 25 mars avec une manifestation organisée par la Ligue du Midi. Une contre-manifestation sera organisée mais, dès ce moment, les identitaires n'ont plus quitté la ville, menaçant les étudiant-es.

Lundi 26 mars, l'intersyndicale est reçue par l'inspection pour l'enquête administrative.

Le lendemain, après une AG de plus de 2000 personnes, nous faisons pression pour que les victimes soient enfin auditionnées par la police : cette dernière n'ayant auditionné que les « témoins ».

L'enquête administrative a démontré la « responsabilité entière » du doyen et d'au moins un enseignant dans ces violences. L'enquête judiciaire va dans le même sens.

Nous avons aussi saisi le CHSCT et nous irons jusqu'au bout pour que tous les responsables soient poursuivis.

Cette situation a eu un impact important sur la ville. Elle a renforcé la mobilisation à l'université Paul Valéry. Mais elle est le signe d'un climat général malsain inquiétant (nous faisons le lien avec l'attaque du lycée autogéré à Paris, celles dans les facs de Lille ou Angers...) qui couvait sur la ville (un identitaire de la Ligue du Midi a été condamné à de la prison ferme en décembre 2017 pour avoir saccagé en juin 2017 les locaux de l'association Réseau accueil insertion Hérault ; ces mêmes personnes ayant organisé une manifestation anti-immigrés à Montpellier en 2016...).

Nous faisons le lien aussi, bien entendu, avec la secte d'extrême-droite des Brigandes présente à quelques kilomètres de Montpellier.

Ce climat malsain, cette montée de l'extrême-droite, nous avons la responsabilité de les combattre : car si ces personnes s'en sortent, ce sera un signe donné que l'extrême-droite peut tout se permettre.

C'est dans ce contexte que la CGT organise le samedi 30 juin, à Nîmes, son initiative nationale de lutte contre les idées de l'extrême-droite.